La Romandie: «zone malade» de la Suisse

ù FAUT-IL désormais manifester? A Berne ou à Zurich? A Berne, ville fédérale, quand l'enjeu dépend du pouvoir central: services publics, paysannerie, législation sur le travail. A Zurich, capitale économique, pour défendre Cointrin ou, comme l'envisage l'Union syndicale de Fribourg, la production de la bière Cardinal. La Bahnhofstrasse, symbole du pouvoir réel et médiatique.

Tout semble dans l'actualité renforcer cette hégémonie du Triangle d'or. La Neuchâteloise est absorbée par la Winterthur; les raisons sociales, aux bannières cantonales et communales, amplifient la portée de la victoire et de la défaite. La récession fait mesurer le poids des grandes banques commerciales. Elles détiennent le crédit; mais elles ne manquent pas de leur côté de faire savoir que les gigantesques provisions qu'elles accumulent pour couvrir pertes et mauvais risques sont destinées plus que proportionnellement à la Suisse romande. Le diagnostic d'une

Suisse romande malade semble si évident que certains ont proposé de créer un bonus à l'investissement qui lui soit réservé.

Jean-Marc Natal, dans le dernier cahier de Créa (automne 1996) s'est efforcé

de vérifier si cette

image d'un déclin de l'économie romande correspondait aux données des indicateurs. L'étude est stimulante, comme toute confrontation à une réalité non fardée d'excuses.

Question préliminaire. Si la Suisse romande est une entité culturelle et linguistique, constitue-t-elle un ensemble économique? A l'évidence non. La répartition de la population active romande entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire est à elle seule une réponse. Le Jura et Valais connaissent un secteur primaire nettement supérieur à la moyenne suisse, mais Vaud à peine, quoique canton agricole. Le Jura, Neuchâtel et Fribourg sont plus industriels que la moyenne suisse; Genève et Vaud, plus tertiaires. Pas de spécialisation romande, mais des pôles; par exemple l'arc lémanique, l'arc jurassien.

Ce qui distingue en revanche les Romands, ce sont trois données concordantes; un chômage plus élevé, des finances publiques cantonales franchement mauvaises et des faillites plus nombreuses. Chaque facteur exige une mise en perspective.

Le chômage, par exemple, résulte de l'interaction entre la demande de travail par les employeurs et l'offre de travail par les salariés. La demande d'embauche est reflétée par l'indice de l'emploi. L'offre, quant à elle, est plus ou moins élastique, certains travailleurs sortant du marché de l'emploi (étrangers comme ce fut le cas en 74 ou femmes apportant un deuxième gain). L'élasticité de l'offre est moindre en Suisse romande, ce qui explique, mais partiellement, pour 50%, le taux de chômage élevé. Les faillites sont variables d'un canton à l'autre: Vaud et Genève se distinguant par des chiffres élevés mais la création d'entreprises est bonne, Genève excepté. Quant aux finances publiques, leur dégradation

> est pour une bonne part structurelle, avant commencé avant 1990.

> Mais la confrontation la plus intéressante est l'évolution de la part de chaque canton au revenu national. La croissance de Vaud est régulière même en

94; le recul de Genève en revanche très marqué dès 86. L'expansion fribourgeoise marque un temps d'arrêt.

La Suisse romande, même s'il faut se garder de généralisation, a bénéficié de la (trop) forte croissance en partie artificielle des années 80. Le correctif a été en conséquence plus marqué, notamment à Genève qui apparaît comme le plus touché des cantons romands. Mais rien n'indique une différence de nature avec l'ensemble du pays. Les Romands ne sont pas les maltraités de l'économie suisse.

C'est roboratif. Certes les cantons romands ne sont pas sans problèmes, difficiles à résoudre, notamment celui des finances publiques. Mais ils ne sont pas non plus sans ressources, ni sans atouts. Les solutions dépendent donc d'abord de leur savoir faire politique et économique.

Les cantons romands ne sont pas sans problèmes, mais ils ne sont pas sans ressources

L'occasion manquée d'un compromis

Nous arrivons sur la dernière ligne droite avant la votation fédérale du 1er décembre sur la révision de la Loi sur le travail. Débats dans les journaux entre partisans et adversaires, affichage dans les villes, radicalisation des propos...

Une occasion de rappeler les enjeux de la loi.

E NOUS FIONS pas trop aux argumentaires et aux slogans qui s'échangent actuellement à propos de la révision de la Loi sur le travail. Dans une campagne référendaire, le ton se durcit et le discours devient simpliste. C'est à la fois de bonne guerre et la loi du genre.

Le projet de loi qui nous est soumis, s'il est adopté, ne dynamisera pas miraculeusement l'économie helvétique, pas plus qu'il ne condamnera les salariés à travailler dans les conditions dépeintes par Zola. Rappelons que le projet initial résultait d'un compromis entre organisations syndicales et patronales. En rejetant ce compromis, avec l'aval du patronat, la majorité parlementaire a provoqué le référendum. Plus précisément, c'est le refus de légaliser des compensations en temps pour le travail de nuit qui a suscité l'ire des syndicats.

Ces péripéties sont exemplaires des erreurs à ne pas commettre lorsqu'on doit procéder à des adaptations économiques ou sociales. Toute adaptation engendre des inconvénients et présente des avantages. Si avantages et inconvénients ne sont pas équitablement ré-

Un travail de Bénédictin n'exclut pas le repos dominical

Ruth Dreifuss, dans l'allocution qu'elle a prononcée lors des festivités organisées pour la fin des travaux de rénovation de l'abbaye d'Einsiedeln, n'a pas manqué de louer le travail monacal et ses rythmes:

«...le réalisme bénédictin n'a pas dédaigné les valeurs matérielles, et l'histoire d'Einsiedeln (..) se confond aussi, pour partie avec celle d'un espace patiemment défriché et savamment mis en valeur. (...) La réalité, aujourd'hui encore, c'est que l'abbaye est un acteur essentiel de l'économie locale. La réalité de toujours, c'est la place centrale du travail dans l'économie conventuelle. Mais vous permettrez que je le souligne sans malice aucune: les moines industrieux n'ont jamais transigé avec le respect du repos dominical. L'exemple n'est pas inutile en ce moment.»

partis, il ne faut pas espérer convaincre de la nécessité du changement. En l'occurrence, la démonstration est d'autant moins convaincante que les partisans de la révision n'ont pas craint d'étaler au grand jour leur hypocrisie.

Partager la facture

En effet, le patronat renvoie la question de la nature – temps ou argent – et du montant des compensations aux négociations entre partenaires sociaux dans le même temps où il déclare explicitement vouloir vider les conventions collectives de l'essentiel de leur contenu.

Souplesse, flexibilité, adaptations aux nouvelles formes de l'économie impliquent l'adhésion et l'engagement des salariés. Ces derniers sont capables de comprendre ces exigences, pour autant qu'ils n'aient pas à assumer seuls la facture. Les patrons, en tous les cas nombre d'entre eux et leurs relais politiques, n'ont pas encore saisi; la claque qu'ils prendront le 1^{er} décembre développera peut-être leur capacité d'apprentissage.

Oubliés...

Les intellectuels de gauche romands ont largement signé des pétitions et des messages de solidarité. Pour prendre un exemple, feuilletons le Bulletin de presse et d'information pour la défense du professeur André Bonnard et des libertés démocratiques. Le premier numéro n'est pas daté, mais il doit avoir été publié en automne 1952. On y cite déjà un appel de la revue Rencontre avec les signatures, par exemple, de MM. Georges Haldas, J.-L. Cornuz, Edmond Gilliard, Maurice Chappaz. D'autres témoignages s'ajoutent dans les numéros suivants si bien que la page 5 du numéro 10, d'octobre 1953, mentionne une centaine de noms de personnes plus ou moins connues qui protestent contre l'inculpation du professeur André Bonnard jugée contraire aux libertés constitutionnelles. cfp

Des revendications qui ne font pas un projet

Jeudi 14 novembre, les organisations syndicales de la fonction publique décidaient d'annuler la grève; Conseil d'Etat et fonctionnaires sont prêts d'aboutir à un accord. La restructuration de la fonction publique reste nécessaire.

A MENACE D'UNE prorogation de la grève de la fonction publique est provisoirement écartée. Il a suffi de quelque dizaines de millions de francs proposées par le gouvernement pour renouer les fils de la négociation. Des trois éléments du cahier revendicatif du Cartel - reprise des mécanismes légaux de la progression salariale, défense du statut et indexation des prestations sociales -, le premier at-il seul de l'importance pour les fonctionnaires? Malgré les apparences, on aurait tort de réduire l'insatisfaction des serviteurs de l'Etat à une affaire de sous. Le malaise est plus profond, la méfiance tenace et le découragement répandu.

Maladresse et refus des réalités

Le Conseil d'Etat porte une lourde responsabilité dans la dégradation des rapports entre lui et les fonctionnaires. Nous avons évoqué à plusieurs reprises ses maladresses, son isolement, son incapacité à communiquer. Mais le Cartel des organisations de la fonction publique et ses dirigeants ne sont pas pour autant innocents. Ils ont trop longtemps refusé de prendre en compte la situation réelle des finances publiques et nié la nécessité d'un redressement. Alors que l'Etat de Genève se voit contraint d'emprunter pour assurer son budget de fonctionnement, il est pour le moins irréaliste de revendiquer tout à la fois la progression des salaires, la croissance des effectifs et le développement des prestations, alors que le souverain a manifesté à plusieurs reprises son refus de voir s'alour-dir la pression fiscale.

Calculs d'épicier incompréhensibles

Au vu de la situation économique, il n'est guère probable que les finances publiques connaissent une embellie dans le moyen terme. Aussi l'amélioration du climat au sein de la fonction publique est à rechercher dans un autre registre que celui des salaires. A cet égard, on est frappé par la pauvreté du cahier revendicatif du Cartel. Cette pauvreté, le président du syndicat suisse des services publics, un Genevois, l'a illustré à la caricature lors d'une récente émission de «Droit de cité», en s'empêtrant dans des calculs d'épicier incompréhensibles pour les téléspecta-

teurs romands et probablement aussi pour la majorité de ceux de la cité de Calvin.

Pour une gestion efficace et participative

La réforme de l'administration cantonale, timidement entreprise au bout du lac, offre aux organisations du personnel l'occasion de proposer leur propre modèle d'une gestion à la fois efficace et participative. Pour le moment, elles refusent d'entrer en matière, campant sur la défense d'un statu quo pourtant indéfendable et rejetant d'un revers de main les résultats de l'audit de l'Etat qualifié de dernier avatar du néolibéralisme.

Si la fonction publique genevoise ne se décide pas à façonner les changements qui s'annoncent, elle court le risque de subir les conséquences de réformes décidées sans elle. Elle pourra peut-être freiné le changement, voire même faire la démonstration de sa capacité de blocage. Mais dans les deux cas, les fonctionnaires comme les usagers en pâtiront.

EVM 96

En coulisse

MYRTA WELTI VIENT de quitter, après deux ans et demi, le se-crétariat national de l'UDC pour suivre son mari diplomate, en poste à Bonn. Elle rêve de revenir bientôt pour présider la Commission fédérale des affaires féminines, que Judith Stamm va devoir abandonner pour devenir la première chrétienne-sociale à la présidence du Conseil national à moins qu'Elisabeth Blunschy soit rétrospectivement comptée parmi les catholiques de gauche.

L'école rattrapée par la politique

E QUI AVAIT frappé les observateurs lors du débat au Grand Conseil sur la réforme de l'école vaudoise, ce fut le sérieux du travail de la commission, présidée par un radical qui au départ n'était pas acquis à priori au projet. Les commissaires prirent leur temps pour apprécier chaque proposition sans préjugé idéologique. La discussion devant le plénum fut de la même qualité.

L'image que donnent les congrès de parti est inverse. Ressortent les vieux clichés. On accuse cette réforme d'être politisée par la gauche, alors que l'on sait qu'elle a été préparée par des praticiens nullement embrigadés dans les partis de gauche. D'autres songent à déstabiliser le conseiller d'Etat Schwaab. Les députés qui avaient avec sérénité acquis une conviction sont désavoués en une soirée par les ressasseurs de vieilles formules. Le congrès radical a manqué ainsi une occasion d'affirmer sa position centriste, celle dont il aurait besoin aussi pour faire échouer le référendum libéral sur le premier volet de la réforme fiscale.

Il accepte de rejoindre sur l'école la droite libérale qui combat les projets de Charles Favre sur les finances. Où est la ligne?

Le souhait demeure que les citoyens, insensibles à la dérive politicienne, jugent le projet pour lui-même. ag

Dénoncer sans relâche l'escroquerie de l'UDC

L'initiative populaire «contre l'immigration clandestine» lancée par l'Union Démocratique du Centre est à la limite entre l'escroquerie et l'anticonstitutionnalité. Deux raisons de la refuser et de démontrer que flatter les inquiétudes populaires ne paie pas.

E PERDONS PAS de temps à argumenter sur le terrain choisi par les démocrates du centre. L'initiative populaire «contre l'immigration clandestine», qu'ils proposent aux suffrages populaires n'est qu'une escroquerie et son père spirituel, Christoph Blocher, un escroc. On ne discute pas avec les escrocs, on dénonce leur escroquerie.

Comprendre les inquiétudes populaires

Retour en arrière. En 1991, le nombre des demandeurs d'asile augmente brusquement à 41629. 1991 est également une année électorale. L'UDC zurichoise de Christoph Blocher décide donc de lancer une initiative populaire, emportant dans son élan l'UDC suisse, malgré les réticences de certaines sections cantonales. Il conforte ainsi sa mainmise sur le parti national. Dès 1992 et jusqu'à aujourd'hui, la situation se calme et le nombre des requêtes se stabilise à moins de 18000 par an.

Consciente des exigences du droit international, l'UDC soumet tout son dispositif de lutte contre l'immigration clandestine à la réserve du principe de non-refoulement: toute requête, comme aujourd'hui, restera soumise à une procédure d'examen et le requérant dont la vie ou l'intégrité corporelle est en danger pourra séjourner en Suisse.

L'inquiétude de larges milieux de la population est à la fois réelle et justifiée. Inquiétude face à la situation économique, le chômage et l'insécurité pour ceux qui bénéficient encore d'un emploi. Inquiétude plus diffuse provoquée par l'effritement des spécificités helvétiques érigées en valeurs fondamentales: quel est l'avenir de la Suisse dans un monde qui change à grande vitesse?

Alimenter la méfiance et la haine

Cette inquiétude, Christoph Blocher et l'UDC l'utilisent pour alimenter la méfiance, si ce n'est la haine, sur tout ce qui n'est pas suisse et la Suisse. Ils ont réussi leur coup en faisant échec à l'adhésion à l'Espace économique européen. Ils remettent ça avec leur initiative sur «l'immigration illégale».

Escroquerie: délit qui consiste à s'approprier le bien d'autrui en usant de moyens frauduleux.

Fraude: action faite de mauvaise foi dans le but de tromper.

Ces deux définitions ne laissent planer aucun doute sur la nature de l'action politique d'un parti qui n'a plus de centriste que le nom: progresser dans les exécutifs et les parlements du pays en flattant la tentation isolationniste d'une population désécurisée.

Mais sous ses airs bon enfant, proche du peuple, ce parti, tout comme celui des automobilistes, défend systématiquement les positions les plus ultra-libérales et anti-sociales. C'est cette escroquerie qu'il faut sans relâche dénoncer.

Le combat contre l'initiative UDC est à prendre au sérieux

initiative de l'UDC zurichoise «contre l'immigration clandestine» est détestable. Il a été amplement démontré que le refus de l'admission à toute personne entrée clandestinement et la simplification des procédures de recours se heurtent au principe du non-refoulement qui n'autorise pas le renvoi dans son pays d'un requérant s'il est exposé à une persécution dans son pays.

De surcroît, au terme de l'initiative, le requérant ne serait pas autorisé à travailler et si c'était le cas, ses revenus seraient gérés par l'Etat qui, prioritairement, se rembourserait des frais engendrés. C'est une mise sous tutelle obligatoire. Cette disposition particulièrement choquante serait certainement déclarée anti-constitutionnelle si une Cour avait la compétence d'en juger.

L'UDC blochérienne compte sinon sur un succès, du moins sur un bon score, qui soit une démonstration de sa force. L'enjeu est donc double: l'asile, et au-delà, les négociations avec la Communauté européenne. Un beau résultat des initiants inhiberait encore plus le Conseil fédéral. Autant de raisons pour prendre à cœur le refus net et sec de cette initiative.

Esquisse-moi une politique d'intégration

Le Département fédéral de justice et police a chargé la Commission fédérale des étrangers (CFE) d'établir un rapport avec des propositions globales visant à améliorer l'intégration des étrangers. Ce rapport, Esquisse pour un concept d'intégration, circule dans le cadre d'une procédure de consultation. En janvier 1997, une conférence nationale sur l'intégration sera mise sur pied par la Commission.

A U DÉPART, UN CONSTAT: les étrangers font partie intégrante de notre société et de notre économie. Taxés de profiteurs, ils ont contribué à la prospérité de notre pays, et des secteurs ne sauraient s'en passer (santé, hôtellerie, bâtiment).

Les étrangers sont les victimes d'«erreurs d'appréciation» de la part d'une large partie de notre population. Ces erreurs sont dues, entre autres, à l'amalgame qui subsiste entre le problème de l'asile et la présence des étrangers établis. Cette confusion entre deux problèmes de nature différente vient d'un manque de clarté de nos autorités: la problématique de l'intégration n'a jamais été développée et le débat est resté au niveau quantitatif. On cherche un rapport équilibré, un nombre d'or qui n'existe pas, en entrant par là dans le jeu des xénophobes. La tolérance n'est pas chiffrable, - Dieu merci!

Silence des autorités, bruit des médias

Au silence des autorités sur le problème de l'intégration répond l'attitude bruyante des médias: l'encouragement à l'intégration et sa valorisation sont rares en face des informations négatives. Le rapport estime justement qu'une société pluriculturelle ne se construit pas «naturellement», mais qu'elle est le résultat d'une volonté politique affirmée, d'un choix, d'un travail de la société sur elle-même. Il faut que le Conseil fédéral donne l'impulsion, à la population, aux cantons, aux villes et aux communes. D'autant plus que les problèmes d'immigration se sont complexifiés depuis l'immigration italienne et espagnole. Les tensions culturelles se produisent maintenant également entre immigrés de longue date et immigrés récents, ainsi qu'à l'intérieur de communautés d'immigrants où des conflits préexistent, favorisés par une mise à l'écart.

L'intégration est faite, pour les arrivants, d'une adaptation aux structures et aux réalités culturelles locales, de la reconnaissance de notre Etat de droit et des décisions démocratiques. Elle doit trouver une juste contrepartie, faite de participation à la vie sociale, d'égalité des chances, d'égalité de traitement, de partage des responsabilités et des décisions. L'enjeu est de permettre à chaque communauté de conserver ses valeurs propres tout en établissant des relations quotidiennes avec d'autres. Il faut, par exemple, favoriser les contacts et les activités communes pendant les loisirs. Les activités syndicales, les organes de consultation, sont également des vecteurs d'intégration qui doivent être valorisés.

Pas de sous pour informer

Une information qui formule clairement les attentes réciproques est nécessaire, la transparence est en effet un antidote idéal aux préjugés et à la peur de l'autre. Or le travail d'information du public, par la CFE, est entravé par le manque de moyens en finance et en personnel. Avec un budget annuel de 150000 francs et cinq postes à 100%, la CFE peine, ne serait-ce que pour éditer de simples brochures informatives.

Bien qu'elles fassent preuve d'une forte sédentarité, même les populations italiennes et espagnoles ne sont pas encore assez intégrées: les problèmes scolaires sont importants pour les immigrés de la deuxième génération. Et des études montrent que le succès scolaire est étroitement lié à l'étendue des contacts entretenus par les parents avec des Suisses, à la satisfaction de vivre en Suisse, à leur connaissance de la langue (40% des chômeurs espagnols du canton de Zürich ne savent pas l'allemand).

Beaucoup d'étrangers sont venus avec peu de connaissances professionnelles et scolaires, ce sont donc les premières victimes du chômage. Il faut que de vastes programmes de formation spécifiques fasse partie de la politique à l'égard des étrangers: augmenter l'offre et améliorer les programmes. Le regroupement familial permettrait une scolarisation plus rapide. (Et l'abandon du statut de saisonnier est indispensable dans ce sens).

La cohabitation de cultures différentes est source de conflits, des instances de dialogue, des médiations pour résoudre les tensions sont donc nécessaires. Notre pays doit se doter d'une vision claire et globale de sa politique d'intégration.

La volonté du Conseil Fédéral d'intégrer la Suisse dans l'Europe devrait aider à déclencher ce processus: le peuple ressemble à une porte que l'on ne peut laisser ouverte et fermée à la fois.

René Riedo, Esquisse pour un concept d'intégration, Commission fédérale des étrangers, Berne, juin 1996

Médias

Infrarot, périodique des jeunes socialistes en langue allemande a publié son centième numéro. Il contient un survol des numéros précédents et un plaidoyer pour un quotidien de gauche en Suisse.

 $F^{\it ICHEN FRITZ}$, à parution au moins trimestrielle, continue toujours de paraître et de dénoncer toutes les mises en fiches. Dernier numéro paru: octobre 1996.

Le TRIMESTRIEL Justice & Vérité/Justice & Wahrheit, animé à Genève par le commandant Roland Troyon, publie à l'occasion de son vingtième anniversaire un numéro 80 illustré par ce que la rédaction a considéré comme les meilleures caricatures de Jacot.

Chronique d'un week-end à l'air pur

Davos était au début du siècle, le lieu des villégiatures obligées pour les malades de la tuberculose. Le magnifique hôtel Belvédère témoigne encore, avec ses petits balcons ensoleillés, des cures auxquelles devaient s'astreindre les turberculeux osseux. Davos, c'est maintenant le symbole d'une autre épidémie planétaire: dans quelques mois, les dirigeants autoproclamés de l'économie mondiale se réuniront au centre des Congrès, établissement nettement moins accueillant que le Belvédère.

E PARTI SOCIALISTE suisse ne craint pas les contagions puisqu'il a décidé cette année d'organiser son Congrès bisannuel dans le village grison. Est-ce pour affronter le monde de l'économie mondiale sur son propre terrain, se guérir de ses frilosités politiques ou tester l'engagement de ses membres (six heures de train depuis Lausanne)?

En tous les cas, quelque 900 délégués des sections ont répondu à l'appel, réunis pour débattre du financement des assurances d'une part, et du service public d'autre part.

12 heures. Les délégués arrivent en masse et s'installent devant leurs petits drapeaux cantonaux munis de leurs écouteurs, multilinguisme oblige. Nul ne peut échapper à la voix du «big companion» qui accompagne même les besoins les plus vitaux; des vestiaires à la cafétéria en passant par les toilettes, le système de transmission est infaillible. Tout le gratin est là; parlementaires, conseillers d'Etat, conseillers fédéraux. Sur la tribune, la crème du parti, les présidents, les viceprésidents, des membres du comité central, du comité directeur, les secrétaires généraux, les secrétaire centraux, les collaborateurs scientifiques... L'ambiance oscille entre application studieuse pour les uns et conciliabules pour les autres.

13 heures. Discours d'introduction de Ruth Dreifuss. La conseillère fédérale rappelle aux délégués leur rôle de contrepoids légitime à l'économie. La fonction du parti socialiste est de se battre contre «l'érosion des acquis» qui frappe notre pays, contre «l'accoutumance» à la détérioration des conditions de travail. Discours du combat, discours de la sincérité où perce la difficulté revendiquée à ne pouvoir faire des promesses impossibles à tenir, discours de la solidarité avec les citoyens, victimes des erreurs de mise en application de l'assurance-maladie.

16 heures. On célèbre la récente histoire d'amour de la gauche et de la TVA, malgré une dernière fronde du jurassien Petignat; exigence européenne, impôt moins antisocial qu'on ne l'avait prédit, nécessité de pallier au plus urgent... telles sont les raisons qui incitent le parti socialiste à prévoir le lancement d'une initiative en 1998

dans le but de financer l'assurance maladie par une TVA à 8%. De plus celleci pourrait servir à financer non seulement l'assurance-maladie, mais l'AVS, les prestations de l'assurance invalidité, la retraite à la carte dès 62 ans.

Des ambiguïtés n'ont pas été relevées

Si les débats du samedi furent donc sans surprise – les délégués, d'un seul homme, réélirent leur président, applaudirent les mandataires, offrirent une «standing ovation» au secrétaire général André Daguet et encouragèrent sa remplaçante Barbara Hearing Binder–, ceux du dimanche furent plus nourris et illustrèrent les paradoxes dans lesquels se débattent les socialistes concernant la défense du service public

La résolution des jeunesses socialistes suisses, de la section du canton de Vaud et de Lausanne demandant le maintien du statut public de Télécom PTT et des CFF rencontra un écho important parmi les délégués (environ 40% des votes pour l'entrée en matière), contre l'avis de la direction. La contre-proposition du comité central fut, quant à elle, repoussée aussi à des jours meilleurs sur proposition de Ernst Leuenberger. Le Congrès se clôt donc sans que le Parti socialiste suisse ait réussi à défendre une position claire sur les service publics avant les débats aux chambres fédérales. Les manifestations du 26 octobre furent souvent évoquées, la nécessaire concertation avec les syndicats rappelés, mais le parti s'est en même temps refusé à désavouer un de ses membres, Benedikt Weibel, instigateur de l'onde de choc qui a traversé le monde du travail. Entre déclarations d'intention, et appel au réalisme, bien des questions sont ainsi restées sans réponse.

Erosion, tel est le terme utilisé par Ruth Dreifuss dans son discours d'introduction, telle est la menace devant laquelle le PSS ne peut reculer: érosion des convictions, érosion des imaginations, érosion des combats quand «on finit par tolérer l'intolérable». Espérons que les promesses qui ont été faites, que les projets qui ont été lancés lors de ce congrès ne s'éroderont pas à l'épreuve des conflits futurs.

On ne peut financer le social avec des taxes conjoncturelles

Il est toujours difficile de poursuivre deux objectifs, par exemple scier une branche et s'asseoir dessus. C'est ce que proposent ceux qui veulent lutter contre la pollution avec des taxes dont le produit irait aux œuvres sociales.

ÉNERGIE AIGUISE LES appétits, au point que des taxes la frappant sont imaginées pour financer toutes sortes de prestations sociales. Ce sont les écologistes qui souhaitent voir taxer l'énergie pour payer un abaissement de l'âge donnant droit à l'AVS – une initiative dans ce sens a abouti récemment. Et c'est un écologiste, le député vert genevois Andreas Saurer, qui voudrait recourir à une taxe sur l'énergie pour financer l'assurance maladie (*Le Courrier* du 13 novembre).

Donner un prix à ce qui est gaspillé

Pour sympathiques qu'elles soient ces propositions posent davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent.

En soi, une taxe sur l'énergie, ou plus précisément sur ses effets nocifs, est bien sûr une bonne chose: Ruth Dreifuss tente avec obstination mais sans grand succès pour le moment de faire avancer ce dossier. Une telle taxe contribuera à donner un prix à ce qui est aujourd'hui gaspillé: la qualité de l'air.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Claude Pahud (cp) Géraldine Savary (gs) Ont collaboré à ce numéro: André Gavillet (ag) Pierre Imhof (pi) Yvette Jaggy (yj) Jérôme Meizoz Charles-F. Pochon (cfp) Composition et maquette: André Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary, Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Admistrateur délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 85 francs Etudiants, apprentis: 60 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40

Un financement à long terme pour nos prestations sociales, que ce soit l'AVS ou les coûts de la santé, est bien sûr nécessaire. La «sécurité sociale» suisse est actuellement faite d'une addition de systèmes formant un tout incomplet et assez peu cohérent, mais qui a au moins un mérite: son mode de financement, s'il n'est pas toujours très heureux et pèse trop largement sur le revenu du travail, est diversifié, ce qui lui assure une certaine solidité.

C'est la réunion de ces deux composantes – taxe sur l'énergie et prestations sociales – qui pose problème. Le fondement d'une taxe sur l'énergie est d'être incitative, soit de pouvoir être «économisée» par les particuliers et les entreprises qui limitent leur consommation. Donc, si cette taxe est efficace, son rendement diminuera au fil des ans; le financement de prestations sociales ne saurait reposer sur des bases aussi aléatoires. Même remarque pour les impôts sur l'alcool, le tabac, ...

Système boiteux

Bref, une taxe sur l'énergie est nécessaire, mais sont but doit être de faire diminuer les émissions nocives. Et un financement à long terme des prestations sociales est tout aussi nécessaire, mais il ne peut dépendre de la quantité d'énergie consommée. Evitons de répéter les erreurs des années 80, époque durant laquelle nombre de collectivités publiques ont engagé des dépenses durables sur la base de financements conjoncturels.

Cela dit, les approches théoriques globales ne manquent pas et les modèles de financement cohérents existent. Ils ont pour base de faire dépendre le financement du type de prestation – assurance, assistance, prestation générale, etc. – et d'assurer un système stable et durable. Et il serait temps d'empoigner ce problème, ce qui ne peut être fait qu'au niveau fédéral: les cantons sont en train de s'adapter à une situation nouvelle (qu'on songe aux changements effectifs ou annoncés dans le domaine de l'assis-

tance sociale et des allocations familiales), avec le risque de recréer un système boiteux qu'il sera impossible de modifier pendant une génération.

Repenser la solidarité et casser les liens pervers

Il faut pourtant songer à élargir l'assise de certaines prestations sociales: pourquoi les retraités, souvent à l'aise financièrement et qui ont bénéficié d'une longue période de prospérité et de faibles cotisations, ne manifesteraient-ils pas leur solidarité en contribuant au financement de l'assurance chômage? Il faudrait aussi casser certains liens pervers: comment justifier que les allocations familiales, prestations censées être universelles, soient financées par les employeurs?

Les données changent, de nombreux cantons bougent: les temps sont propices à un chantier national. *pi*

Coordination fédérale et prix de l'essence

N NOUVEAU PROJET qui tend à la réduction des émissions de CO2 après l'an 2000 vient d'être présenté. Il a été par rapport à l'avant-projet de 1994 intelligemment remanié; étalement dans le temps, introduction des taxes seulement si l'objectif n'est pas atteint à l'aide d'autres mesures, redistribution intégrale aux entreprises et aux particuliers du produit des taxes. En revanche la ponction sur l'essence serait extrêmement élevée pouvant atteindre si nécessaire 2,5 milliards. On entend déjà les protestations, relayées par les journaux populistes. Certes l'ouverture du débat sera intéressante. Mais bientôt s'amorcera la campagne pour le financement des NLFA, qui exigera une hausse de 10 cts du prix de l'essence. L'enjeu est d'importance. Faut-il avant que l'affaire soit tranchée laisser envisager une hausse possible dans le futur de 50 cts?

CCP: 10-15527-9

Eugène ou la fabulation froide

RANCHANT ET VIF, tel est *L'Ouvreboîte* d'Eugène, jeune auteur bourré d'humour et de dérision philosophique, qui publiait l'an dernier *Quinze mêtres de gloire*. Ce premier recueil était un peu hétéroclite et moins tenu que les nouvelles publiées aujourd'hui chez Michel Moret.

Le burlesque

L'Ouvre-boîte, c'est d'abord un fil burlesque: affublés de grands noms historiques, des héros fuyants et fluets, genre Giacometti en pâte à modeler, affrontent un quotidien d'une inquiétante étrangeté. Césàr, chroniqueur à la radio rate son entretien avec Sylvie Vartan par amour des «hippocampes à granules roses». Vercingétorix perd chaque jour une articulation et assiste à la débâcle de son corps. Napoléon «prend conscience du ridicule de sa vie» dans un cimetière pour caniches suisses. Charlemagne fait de sa partouze une œuvre d'art... Le burlesque consiste à délester peu à peu les grands noms du prestige qui leur est attaché. Il s'agit ici d'autant de projections d'un soi problématique, qui met en scène,

de manière largement transposée, ses déboires fantasmés. Installés dans un présent sans consistance, absurde, lesté d'épaisseur historique et culturelle, tous les personnages sont confrontés à l'univers urbain de la consommation. D'emblée, César se présente ainsi : «J'habite sous un toit depuis que le monde est monde et je ne connais pas d'autres villes.».

Larguées ou simplement ouvertes à l'inconnu, ces figures évoluent comme menées par un hasard toujours comique, mais dans les marges duquel s'amorcent de courts dialogues avec la mort (le motif du suicide est obsédant malgré l'humour). Les courants froids Charlemagne et Gabrielle s'endorment chacun dans son frigo - s'immiscent le plus souvent par le biais d'un érotisme ludique et inabouti: «Pendant l'orgasme, elle crie deux ou trois bêtises qui ont l'avantage de rendre le coït beaucoup plus navrant que je ne saurai jamais l'imaginer». La seule ferme certitude de ces êtres, et encore, semble être le pénis, celui de Vercingétorix comme celui de Napoléon, rempart d'angoisses, mât indéfectible... Encore un livre de mâle ? Certes, mais quelle débâcle du phallus et quelle ironie sur soi! Comme toute scène de ce livre, d'ailleurs: aux truismes de César avant son naufrage («La vie est ainsi faite qu'elle est bien faite») répondent les conclusions de Charlemagne: «J'ignore pourquoi cette journée n'a pas de sens».

La fabulation

Ecriture du direct, où l'on sent l'immédiat du chroniqueur radio (Eugène participe à Baraka sur RSR 1), la langue de ces nouvelles est virtuose et tournante: passant de l'oralité rageuse du style argotique à un phrasé enfantin (dans «Les lapins de Cléopâtre»), sans négliger le genre Oulipo, l'auteur multiplie les clins d'œil à Perec, Queneau, Beckett et d'autres joyeux drilles de la fiction auto-dérisoire. Un sens indéniable de la fabulation habite ce recueil qui rappelle avec bonheur Zazie dans le métro aussi bien que les Conférences aux antipodes de Jean-Marc Jérôme Meizoz Lovay. Référence: Eugène, L'Ouvre-boîte, Vevey, L'Aire, 1996.

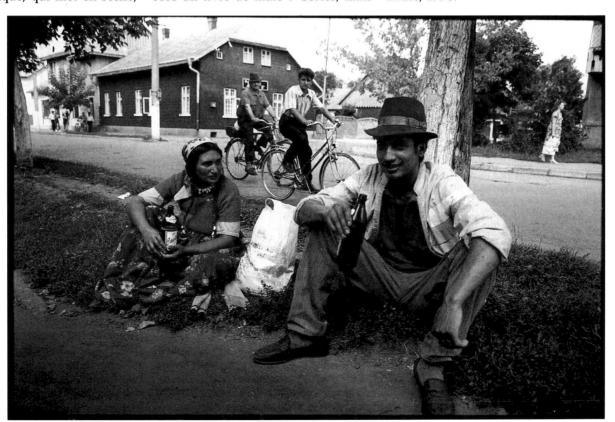
L'Œil des Roms

exposition photographique d'Yves Leresche

A la Galerie Focale, Nyon

jusqu'au dimanche 24 novembre

Horaire: 14h à 18h Dimanche, finissage dès 16h



Pic-nic et regards obliques